



## Communiqué de presse SNICS-FSU

### Loi Blanquer rime avec colère

Le 07 mai, à l'appel du SNICS-FSU et du SNIES-UNSA, plus de 1000 infirmier.es de l'Education nationale venu.es de toute la France ont manifesté à Paris. Ils-elles refusent que le projet de loi pour une école de la confiance sacrifie la promotion de la santé à l'école.

Alors qu'il ne devait pas y avoir de loi « Blanquer » et « qu' il en serait fier », le ministre de l'Education s'est empressé de revenir, sans évaluation et sans arguments, sur les arbitrages de 2015 obtenus après deux années de travail, de dialogue et de réflexions.

Cette loi qui se voulait ambitieuse pour l'Ecole se révèle être « un fourre-tout législatif » déconnecté de la réalité, engendrant une dégradation sans précédent de la Santé à l'Ecole.

Les infirmier.es sont farouchement opposé.es aux articles 2 ter, 16 bis et 16 ter apportés dans la loi sans dialogue social et sans aucune concertation.

Alors que le Président de la République assène être à l'écoute des corps intermédiaires, le ministre de l'Education nationale s'obstine et refuse de prendre en considération l'expertise des 8000 infirmier.es qui œuvrent pour la réussite scolaire de tous les élèves et étudiant.es.

Le ministre de l'Education nationale nie les demandes et les besoins des élèves. Il s'enferme dans une vision archaïque et médico-centrée de la santé à l'école en se focalisant sur une idéologie corporatiste, très éloignée des intérêts des élèves dont il a la charge.

Les infirmier.es sont indigné.es par tant de méconnaissance et de mépris, et ce même si le Ministre nous a partiellement entendu en renonçant à confier la responsabilité de la promotion de la santé à l'école à une équipe restreinte composée des médecins, d'infirmier.es et d'assistant.es de service social. **La santé à l'Ecole restera donc l'affaire de toute la communauté éducative mais le service de santé demeure.**

**Nous persistons dans notre rejet d'un service de santé sous forme d'équipe pluriprofessionnelle.** Les infirmier.es de l'Education nationale travaillent déjà dans une dimension partenariale au sein d'une équipe pluriprofessionnelle : l'équipe pédagogique et éducative.

Les infirmier.es exigent de rester au service des élèves et non au service des médecins. Nos missions ne sont pas supplétives aux leurs, notre priorité est l'accueil et l'écoute des 15 millions d'élèves qui viennent chaque année librement nous consulter.

Ils-elles exigent une politique éducative et de santé ambitieuse au service de la réussite scolaire, l'application des textes de 2015 et leur évaluation.

**Les infirmier.es n'appliqueront pas une politique contraire à l'intérêt des élèves et leurs familles.**

**Le SNICS reste mobilisé et vigilant, le ministre de l'Education nationale doit revenir sur ces articles.**

Paris, le 07 mai 2019

Saphia Guereschi- Secrétaire générale

**SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER.E.S CONSEILLER.E.S DE SANTE**

46 avenue d'Ivry 75013 PARIS - 01 42 22 44 52 - snics@wanadoo.fr